

JOURNÉE D'ÉTUDE ACADÉMIQUE : LE PATRIMOINE ET L'ESPACE PUBLIC À LA RÉUNION MARS 2014

Présentation de la thématique



La décision de la mairie de Saint-Denis, annoncée en avril 2023, de « déplacer » la statue de Mahé de Labourdonnais du jardin de la préfecture à l'intérieur de l'enceinte de la Caserne Lambert a déclenché une vive polémique dans laquelle plusieurs académiciennes et académiciens ont exprimé leur point de vue (voir leboucan.fr). La Réunion a ainsi été également touchée par la grande fièvre iconoclaste contre nombre de monuments érigés dans les grandes puissances occidentales à la gloire de personnalités ayant participé d'une manière ou d'une autre à la traite négrière et à l'esclavage. Après le mouvement *Black Lives Matter*, né aux Etats-Unis en 2013, en réaction à la répétition d'actes de violences intolérables à l'égard des Afro-Américains, l'assassinat de George Floyd en 2020 a provoqué un mouvement de colère se traduisant par une remise en cause violente de la présence dans l'espace public de monuments pourtant installés parfois plusieurs siècles. En même temps, ce mouvement de remise en cause dans l'Hexagone et dans les outre-mers français a, comme l'a bien montré l'historienne Jacqueline Lalouette¹, sa propre chronologie et ses propres dynamiques.

Partant de ce constat, l'Académie s'est proposé d'organiser une journée d'études ouvrant une large réflexion sur la place du patrimoine dans l'espace public à La Réunion. En effet, l'espace public est le lieu où le patrimoine matériel, mais également immatériel (pensons à nos pitons, cirques et remparts), est exposé, partagé au quotidien et même célébré. Ce patrimoine constitué de monuments, du bâti construit au fil du temps, de sites archéologiques, de lieux remarquables mais aussi des pratiques artistiques ou des traditions festives, façonne un environnement visuel et sensoriel qui nourrit l'identité collective et les identités individuelles. L'espace public permet en outre, du fait de son inscription dans le temps, des échanges entre passé et présent et donc des échanges entre générations. Néanmoins, la gestion de ce patrimoine doit concilier la nécessité de préservation de l'héritage du passé et les nécessaires adaptations aux besoins contemporains. Le maintien de cet équilibre précaire témoigne aussi de l'état du fonctionnement politique de notre société : qui décide ? comment ? pourquoi ? Cette transformation doit également aujourd'hui de prendre en compte les enjeux liés au dérèglement climatique.

¹ Jacqueline LALOUETTE, *Les statues de la discorde*, ed. Passé composé / Humensis, 2021

La relation entre le patrimoine et l'espace public est complexe car elle revêt des dimensions sociales, culturelles, économiques et environnementales. Plusieurs axes peuvent être retenues comme fil conducteur d'une intervention :

AXE 1 : La cohésion sociale.

L'espace public est un lieu où toutes les catégories de la population se croisent en particulier lors des grands événements commémoratifs (défilés du 14 juillet), festifs ou culturels comme les festivals (Cyclone BD à Saint-Denis, salon Athéna de Saint-Pierre). Ce sont aussi, au quotidien, les places des marchés forains dont certains sont devenus de véritables institutions. Les échanges permettent de construire la cohésion sociale autour d'un sentiment d'appartenance à une même communauté. Ils favorisent également le dialogue interculturel.

AXE 2 : La construction d'une identité culturelle.

Le patrimoine constitue les fondations sur lequel se construit l'identité culturelle d'une société. Les monuments, stèles commémoratives, les pratiques artistiques (moringue, danse du lion...) ou les fêtes religieuses (Dipavali, fête de Guan Di...) participent à définir une mémoire collective.

AXE 3 : La transmission des connaissances.

L'espace public est un lieu éducatif qui sert à transmettre des connaissances historiques à la population des lieux, ou aux visiteurs de passage, à travers les parcours de visite touristique guidés ou de visite libre grâce à une signalétique appropriée. C'est aussi, de fait, un support pédagogique pour les enseignants.

AXE 4 : La dynamique économique.

Le patrimoine, dans son lien direct avec le tourisme, constitue une ressource économique parfois non négligeable. Les sites historiques, les quartiers remarquables, les festivals constituent des ressources pour lesquels une gestion durable est aujourd'hui impérative face au tourisme de masse.

AXE 5 : Le défi de la conservation et de l'adaptation.

La transformation de l'espace public est au cœur du débat démocratique. Comment répondre aux exigences des sociétés modernes tout en conservant les héritages du passé ? On touche alors à la question de l'aménagement du territoire, au rôle des collectivités et à leurs interactions avec la population.

L'objectif de l'Académie, à travers cette journée d'étude, est de se montrer comme force de proposition dans les grands débats qui traversent la société réunionnaise. Pour cela, après avoir débattu en interne de cette thématique, il est prévu la publication des actes pour le grand public.

Participation à la journée

Les membres de l'Académie désirant proposer une intervention lors de cette journée prévue pour le mois de mars 2014 doivent renvoyer une proposition de communication (à l'adresse gilles.gauvin@gmail.com) **avant le 30 décembre 2023**. Cette proposition d'une longueur de 2000 signes maximum comprendra un titre, et une explicitation du sujet retenu et des sources mobilisées. Les propositions seront ensuite validées au sein du bureau qui se réserve le droit de sélectionner celles qui lui semblent les plus en adéquation avec la thématique.

Publication

Cette journée d'étude sera suivie d'une publication. Les articles qui seront à remettre **avant le 30 juin 2023** devront respecter la charte éditoriale du Bulletin :

- Rédaction sous Word compatible Windows 10 (pas de PDF !).
- Justification à droite et à gauche.
- Police : Verdana 10 (12 pour le titre), intervalle 1 (simple)
- Taille moyenne : 10 pages.